

Les forts-a-bras canadiens

Une légende restera inconnue dans l'histoire du pays, si quelque vieux contemporain n'en esquisse pas un petit coin. Bien que jeunes encore, beaucoup de Canadiens ont été témoins oculaires de scènes de mœurs qui sont heureusement disparues, mais qu'on ne peut pas plus détacher de notre histoire que l'Angleterre ne peut oublier ses *champion-fighters* et ses courses de chevaux, beaucoup plus ardentes dans le passé que dans les temps actuels. Je n'ai pas le temps de recueillir mes souvenirs, mais ce que je puis dire réveillera chez d'autres des reminiscences qu'il n'est pas inutile de consigner dans la presse, pour occuper nos futurs poètes et romanciers.

En 1836-37, il y avait peu ou presque point de police à Montréal. Le coup de point était l'amusement de chaque jour. C'était dans les alentours du marché, alors sur la place Jacques-Cartier, que se formaient ces accointances des amateurs. La plus frivole équivoque, un clin d'œil, un mot un peu vif organisait une partie. Il n'y avait que des calèches pour voitures publiques. Les deux querelleurs en prenaient chacun une, avec un ami ou plutôt un *second*, et l'on se dirigeait sur le coteau Barron. Derrière ces deux calèches se formait une procession composée de tout le monde, hommes de profession, oisifs de toutes sortes, bouchers, amateurs de *sport* de tout calibre, formant 50 à 60 calèches. Au coteau Barron, ces champions se déshabillaient et la boxe commençait. C'était sérieux. Les spectateurs formaient rond et le *fair play* était à l'ordre du jour. Il y avait alors une demi-douzaine d'hommes de police. Il suffisait du mot " police " ! pour disperser des attroupements de mille personnes. Ce cri mettait fin au combat, quand les spectateurs et probablement l'un des combattants en avaient assez. Mais on recommençait le lendemain.

Dans l'histoire de ces luttes, certains noms avaient acquis une réputation formée ailleurs — dans les grands chantiers de l'Ottawa, à l'Abord-à-Plouffe et à Québec — c'est-à-dire dans les grands caravansérails du commerce de bois. Les forts-à-bras étaient une institution indispensable pour ce commerce. La répression des délits de la force était impossible alors par les juges de paix ou autres autorités judiciaires.

Pendant plus de 30 ans, ni shérifs ni huissiers n'osaient exécuter un jugement au-delà d'Aylmer, à moins d'acheter les services de deux ou trois forts-à-bras, pour les engager à faire respecter la loi. Les chefs de maisons importantes ne pouvaient songer à faire le bois sur l'Ottawa, sans le secours des forts-à-bras, qui arrivaient, par la vertu de leurs muscles et de leur aplomb, à la position de *foreman* ou chefs de chantiers. Le police était entre leurs mains. Les réfractaires recevaient une râclée, restaient sur le carreau pour une semaine et reprenaient la hache avec humilité, pour ne pas subir la peine de la récidive.

Les SANSPITIÉ, deux ou trois frères qui ont laissé des souvenirs ineffaçables, et JOE MONTFERRAND, le plus grand des coups-de-poing, restent comme des figures monumentales dans cette épopée.

JOE MONTFERRAND mérite une biographie et un portrait — car il a vécu dans ces quelques années passées et il a dû laisser une photographie et de nombreux témoins de ses hauts faits.

Les SANSPITIÉ étaient des *Taveruier*. Le sobriquet leur est acquis par droit de conquête. L'un d'eux, *foreman* d'une grande maison, descendait à Québec tous les printemps, pour faire la police des hommes du bourgeois — lesquels étaient distribués entre Bytown (Ottawa) et Québec, sur plus de cent cages. Il allait de Bytown à Carillon, le bas du Long-Sault, puis à l'Abord-à-Plouffe, et de là à Québec, ramenant les brouillons à l'ordre. A Québec il faisait la vie du *gentleman*, vivant dans les meilleurs hôtels et se frottant aux messieurs de la ville. Un jour que, fatigué, il s'était jeté sur un sofa, dans un des salons de l'hôtel, il ronflait avec le *sans gene* de la cabane du chantier. Québec regorgeait alors de militaires. Cinq à six officiers, attablés dans cette chambre et ennuyés de ses ronlements, commencent par lui jeter dans la figure des pelures de citron, pris dans leurs verres. Il dormait bien. L'un d'eux, enhardi par son sommeil et son isolement, lui verse quelques gouttes de son verre sur la figure.

Là il s'éveille et jette un coup d'œil autour de lui. Un ricanement l'éveille tout-à-fait. Il est sur son séant et demande en français qu'est-ce que c'est ? Tous ces messieurs éclatent de rire, et l'un d'eux, pour lui expliquer ce que c'est, lui jette tout doucement une partie de son verre dans la figure. C'était un beau soir de juillet. La fenêtre était ouverte. *Sanspitié* saisit l'auteur du délit et le jette par la fenêtre, la tête la première. Les autres avaient essayé